



## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ANAA

Jeudi 3 mars 2022 – Hippodrome de Toulouse (31)

### Etaient présents:

Pour l'ANAA : Isabelle Bay, Pascale Caillouët, Hélène Herrmann, Fabienne Minetti, , Marilyn Barbé, Michèle Viguié, Jean Catry, François Cazes, Patrick Davezac, Daniel Faille, Alain James, Aurélien Lafargue, Alain Louis, François Maillot, Georges Moutet, Alain de Nailly, Yves Oliver, Raphaël Pinthon, Xavier de la Raitrie, Thierry Roque, Yoann Senut, Pierre de la Serve.

Pour l'IFCE : Cécile Arnaud

Etaient excusés: Guillaume Dilhan, Julien Baux.

### ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte rendu du CA du 08 février 2022
- Intervention du Président
- Intervention du trésorier
- Point sur la table ronde
- Compte rendu des commissions
- Préparation de l'Assemblée Générale
- Questions diverses

Ouverture de la séance à 10h15

### **1-Approbation du compte rendu du CA du 08 février 2022**

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité

### **2-Intervention du trésorier**

Patrick Davezac présente les comptes de l'exercice 2021 validés par le cabinet d'expertise comptable Atlantic Audit.

#### Présentation des comptes de l'exercice 2021

Il apparait un résultat net comptable juste à l'équilibre (-733€).

Quelques remarques sur l'Actif :

-L'amortissement est en diminution, cela concerne le centre de valorisation de Sames.

-Dans les créances il reste des subventions à recevoir.

-La ligne « divers produits à recevoir » correspond aux cotisations à encaisser.

Concernant le Passif :

-Aurélien Lafargue s'interroge la ligne CNAА inscrite dans « autres dettes » :il s'agit d'une refacturation de la mise à disposition de Marilyn Barbé qui a été réglée en 2022. Alain James rappelle que le CNAА reste le support de l'emploi de Marilyn Barbé. Xavier de la Raitrie en est toujours le



Président. Historiquement le CNAA était le support de valorisation de la race sur Pompadour. Il y a un intérêt à garder cette structure qui peut porter de nouveaux projets pour l'ANAA, notamment pour l'avenir de la jumenterie de Pompadour.

-Quelques administrateurs s'interrogent sur la possibilité pour l'ANAA de salarier du personnel plutôt que de faire appel à de la mise à disposition de salarié.

Concernant le compte de résultat :

-Les subventions d'exploitation n'ont pas entièrement été perçues au 31/12/21.

-On constate une baisse des déclarations de naissances, due aux déclarations tardives.

-Les honoraires sont en baisse car l'ANAA ne fait plus appel aux services du commissaire aux comptes.

-Le personnel extérieur concerne le CNAA , des prestations réalisées dans le cadre des journées AA à Pompadour et des frais de traduction.

-Il y a une augmentation significative du poste « Publicité-Publications » car en 2021 l'ANAA a beaucoup communiqué notamment auprès de la presse.

Les recettes du livre l'Anglo-Arabe de Rafaëlle Cherchi apparaissent sur la ligne « ventes diverses ». Fabienne Minetti précise que l'édition du livre devait être pris en charge par la CIAA et non par l'ANAA. Patrick Davezac répond que l'ANAA devait s'acquitter des cotisations à la CIAA. La prise en charge du livre vient donc en compensation (la cotisation de la CIAA étant de 1200€ par an). En 2022 une ligne cotisations doit apparaître dans le compte de résultat. Alain James rappelle que l'auteur a renoncé à ses droits et qu'il n'y a donc pas d'intérêt privé dans la réalisation et la vente de ce livre.

Le poste « Mission Manifestation » est également en forte hausse. Yoann Senut constate une hausse de 150% par rapport aux deux exercices antérieurs. En effet en 2021 l'ANAA était présente sur beaucoup d'événements, contrairement à 2020 , où beaucoup de manifestations ont été annulées à cause du COVID. Ce poste prend également en compte les frais de Pompadour (jury, organisateurs, prestataires...) qui en 2019 n'étaient pas comptabilisés sur cette ligne budgétaire.

Aurélien Lafargue s'interroge sur la projection du résultat comptable 2022 car en 2020 le résultat était positif de près de 50000€ alors qu'en 2021 il est tout juste à l'équilibre. Patrick Davezac répond que le résultat 2022 devrait continuer à être en équilibre. L'ANAA possède à ce jour 30000€ sur le compte courant, et les soldes de subventions 2021 n'ont pas encore été reversés à l'ANAA (cela représente 25000€ environ à percevoir). Alain James précise que toutes les dettes ont été apurées, donc les fonds générés serviront à la réalisation des actions, mais il faut tout de même rester prudent sur les budgets.

Après discussion les comptes pour l'exercice 2021 sont adoptés à l'unanimité.

#### Présentation du budget prévisionnel :

Certains administrateurs trouvent que le budget communication est trop élevé par rapport aux aides accordées aux les éleveurs.

L'Assemblée Générale confiera au nouveau conseil d'administration l'approbation du prévisionnel.



### **3-Intervention du Président**

Alain James précise que le compte rendu moral sera abordé plus en détail lors de l'Assemblée Générale.

Les engagements vis-à-vis des surprimes de l'ANAA ont été respectés. Ainsi plus de 9000€ ont été distribués aux éleveurs bénéficiaires.

L'ANAA a pu bénéficier d'une hausse de l'enveloppe SHF accordée à la race Anglo-Arabe. La réforme de la PACE AA a donc bien été menée.

L'année 2021 aura également été marquée par un effort considérable sur la communication.

### **4-Point sur la réalisation de la table ronde :**

Le questionnaire présenté lors du dernier conseil a été mise en forme. Il sera diffusé dans prochains jours. Alain James remercie la SHF et l'IFCE pour son implication dans sa réalisation.

Concernant la location de la salle pendant le salon Equitaine, Aurélien Lafargue précise que les organisateurs du salon prendront en charge les frais de location.

L'Etude statistique qui précède cette table ronde est en cours de réalisation. Beaucoup de données ont déjà été récoltées.

La réalisation de la table ronde fera l'objet d'une demande auprès du fonds EPERON.

### **5-Compte rendu des commissions**

Les responsables de commissions seront invités à présenter les actions lors de l'AG.

#### Commission sport-élevage

Les travaux de la commission seront abordés lors de l'AG.

#### Commission des juges :

Jean Catry, responsable de la commission rappelle que le stage de juges organisé par le stud-book SF aura bien lieu le 8 mars à Pompadour. Il s'adresse uniquement aux juges référents et agréés.

Un autre stage de juges aura lieu le 4 avril 2022 aux écuries de Cézac, ouvert aux juges et aux éleveurs. Il sera animé par Serge Cornut et Francis Mas. Ce stage abordera en détail le jugement des allures et du saut en liberté.

#### Commission communication :

Pascale Caillouet fait un compte rendu du salon des étalons de St Lo. L'ANAA a reçu un très bon accueil. Il paraît indispensable de renforcer la présence de l'ANAA sur les événements en 2022.



Commission course :

La date du Grand Show 2022 a été déplacé au 15 septembre 2022.

## **6-Préparation de l'Assemblée Générale**

19 candidatures ont été réceptionnées pour 11 postes à pourvoir.

Nous constatons un taux d'adhésion élevé en ce début d'année.

Alain James précise les modalités de vote :

Avant de prendre part au vote une vérification de l'adhésion et des pouvoirs sera effectuée par Georges Moutet et Daniel Faille.

Les adhésions seront acceptées au plus tard avant le début de la séance prévue à 14h30.

Les candidats se présenteront en début de séance.

Le conseil d'administration procède à la désignation du bureau de vote :

Président du bureau : Georges Moutet

Secrétaire : Daniel Faille

Assesseurs : Michèle Viguié, Yoann Senut.

La clôture des votes est fixée à 16h00.

Le conseil d'administration nouvellement constitué sera invité à élire le bureau à l'issue de la séance.  
Les administrateurs absents ne pourront pas prendre part au vote.

Alain James regrette que les adhésions 2021 ne soient pas prises en compte lors du vote en assemblée pour l'exercice 2021.

Fin de séance à 12h00